



Femmes têtes des listes pour les législatives

Un choix très timide de la part des partis

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Sud du pays

Treize contrebandiers arrêtés

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4120 - Lundi 13 mars 2017 - Prix : 10 DA

Importation de la banane

Ce que prévoit le cahier des charges

Page 2

Une présidentielle française à un seul tour ?

Par Mohamed Habili

Un président français, comme un président algérien, est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Cela implique qu'il peut l'être dès le premier tour. En pratique toutefois, la chose n'est jamais arrivée, pas même à Charles de Gaulle, le fondateur de la 5^e République, encore que ce soit lui qui à ce jour a réalisé le score le plus élevé à un premier tour, avec près de 45% des voix en 1965. Si personne après lui n'a pu s'approcher d'aussi près de la décision dès le premier tour, c'est évidemment parce qu'il n'existe pas de courant majoritaire au sens absolu du terme, bien que le bipartisme soit une caractéristique du système politique français. Le candidat de l'une des deux grandes formations de gouvernement, l'une de gauche et l'autre de droite, n'est élu que si suffisamment d'électeurs parmi ceux qui n'ont pas voté pour lui au premier tour optent pour lui au second. De là l'habitude prise par les principaux partis de passer des alliances, soit à leur gauche soit à leur droite, avant même d'aller au premier tour. En réalité, la nécessité d'un engagement formel des appareils sur le report de voix n'est pas évidente, le mode électoral en vigueur permettant aux électeurs de choisir dans un premier temps le candidat idéal, et d'éliminer dans un second celui des deux finalistes le plus éloigné de leurs convictions politiques. Si des alliances sont passées néanmoins, c'est par crainte que le candidat de son camp au sens large ne soit pas présent au second tour.

Suite en page 3

Bouchouareb au sujet des investissements

La «liste négative» élargie à 110 activités



Au total, 110 activités, tous secteurs confondus, sont exclues des avantages prévus par le nouveau code de l'investissement. En effet, une liste de segments d'activités «saturés» a été établie par le gouvernement en décembre dernier, a révélé, hier, le ministre de l'Industrie sur les ondes de la Radio nationale.

Lire page 2

Le wali aux populations de Béjaïa

«Les coupures de routes freinent la dynamique de développement»

Page 4

Exposition

L'artiste «Sneak» dévoile sa première installation à Alger

Page 13

Tizi-Ouzou Projet de coopérative agricole pour une vente directe des produits du terroir

UN PROJET de création d'une coopérative agricole pour la vente directe des produits du terroir est lancé par des agriculteurs de la daïra de Larbaa n'Ath Irathen, a-t-on appris hier de l'un de ses initiateurs, l'agriculteur et membre de l'association scientifique et écologique «Arc-en-ciel», Farid Mouali. Ce projet, porté par une cinquantaine d'agriculteurs dont des arboriculteurs, des éleveurs et des apiculteurs de cette même daïra qui se sont organisés en collectif de paysans, «*visé à encourager le commerce équitable en assurant la vente directe du paysan au consommateur sans passer par des intermédiaires et des spéculateurs*», a indiqué M. Mouali. «*Une fois la coopérative créée, le paysan n'aura qu'à s'occuper de ses tâches d'agriculteur puisque c'est cet organisme qui va récupérer son produit pour le mettre en vente, lui assurer l'approvisionnement en intrants et prendre en charge ses préoccupations*», a-t-il précisé. Une demande de création de cette coopérative, qui sera réalisée dans la ferme de M. Mouali, dans la ville de Larbaa n'Ath Irathen (27 km à l'est de Tizi-Ouzou), a été déposée à la Direction de wilaya des services agricoles (DSA), a-t-il ajouté. Les agriculteurs adhérents à ce projet, qui sont soutenus par l'association de wilaya Arc-en-ciel, envisagent de travailler en collaboration avec des universitaires, pour améliorer la qualité de certains produits tels que l'huile d'olive, afin de les produire selon les normes exigées sur le marché international et créer des opportunités d'exportation, a souligné M. Mouali. A propos d'exportation des produits du terroir, cet agriculteur a indiqué que cela pourrait se faire à travers le réseau «Accueil paysan» qui fédère des structures d'accueil à la ferme à travers 34 pays adhérents. «*Nos produits du terroir ont de fortes chances de se placer sur le marché international car ils sont bio, sans OGM, et cultivés sans pesticides*», a-t-il fait observer. L'association Arc-en-ciel insiste dans une charte écologique lancée en 2016 et signée par plusieurs localités, sur «*l'urgence*» de s'investir et de développer le commerce équitable. «*Nous avons les moyens et le savoir-faire pour réussir*», a estimé son président, Rachid Doufene. Une fois la coopérative agricole de Larbaa n'Ath Irathen mise en service, Arc-en-ciel compte créer d'autres organisations similaires dans les localités signataires de sa charte écologique, a-t-il ajouté.

Ahcène G.

Bouchouareb au sujet des investissements

La «liste négative» élargie à 110 activités

■ Au total, 110 activités, tous secteurs confondus, sont exclues des avantages prévus par le nouveau code de l'investissement. En effet, une liste de segments d'activités «saturés» a été établie par le gouvernement en décembre dernier, a révélé, hier, le ministre de l'Industrie sur les ondes de la Radio nationale.

Par Meriem Benchaouia

Selon Abdeslam Bouchouareb, cette liste négative comprenait des secteurs qui ne pouvaient plus avoir d'avantages à l'investissement. Cette décision s'explique, selon l'intervenant, par le fait qu'*il est inconcevable que l'État soutienne des activités qui ne s'inscrivent pas dans sa politique de croissance économique et ne sont pas génératrices de richesse. Une manière d'orienter et de contrôler l'arrivée des investisseurs et s'assurer que les avantages vont à des secteurs éligibles*. Il a cité, à titre illustratif, le ciment, les transports, les minoteries, les briqueteries. «*Mais les gens sont libres d'investir dans ces secteurs sans avoir d'avantages. On n'interdit rien. Donc, la dépense fiscale va être orientée vers les segments utiles à notre économie*», a-t-il dit. «*Nous avons identifié 14 filières prioritaires, mis en évidence les industries naissantes*», a ajouté le ministre. Par ailleurs, «*l'investissement est en croissance constante depuis 2015*», a-t-il affirmé. Le ministre a fait savoir que durant le seul exercice de 2016, 7 780 projets d'investissements ont été concrétisés, représentant en valeur une croissance de 19% et en emploi de 15% comparativement à l'année précédente. Il a relevé, en outre, que c'était la première fois que l'on notait une augmentation (+24%) de l'impôt sur les bénéfices des entreprises. Il a rappelé que l'investissement était désormais encadré par un Conseil national présidé par le Premier ministre. S'agissant du secteur public, Abdeslam Bouchouareb a indiqué que celui-ci était animé par un Conseil de participation de l'Etat et qu'à un niveau inférieur, la nouvelle loi sur l'investisse-



ment a institué une commission de recours en faveur des opérateurs se sentant lésés par les avantages que leur confère la loi. En outre, le ministre a cité deux comités rattachés à son ministère, chargés successivement de l'amélioration du climat des affaires et du suivi de l'exécution du pacte économique et social. Il a expliqué que ces structures avaient pour rôle de cerner toutes les problématiques vécues sur le terrain par les agents économiques et de faciliter l'acte d'investir en veillant à protéger la production nationale. «*Les questions liées au financement des projets industriels, au foncier industriel et à l'accès à l'énergie, auxquelles viennent s'ajouter les permis de construire, autant de problèmes que rencontrent les investisseurs sur le terrain*», a-t-il fait savoir. Dans la perspective de relance de l'économie, le ministre a rappelé que six lois avaient été initiées dont, a-t-il annoncé, celles sur l'investissement, la PME, la métrologie et la normalisation avaient été entérinées par les deux

chambres. Le reste, a-t-il ajouté, à faire voter la révision de la loi minière et celle sur les partenariats public-privé «*dont il avait été fait référence durant la tripartite*». «*La différence par rapport au passé c'est qu'en même temps qu'ont été votées ces lois, tous les textes d'application les concernant ont tous été adoptés et publiés*», a-t-il souligné. Concernant l'importation des pièces de rechange, les importateurs seront tenus d'acheter ces pièces directement auprès du fabricant. «*L'importateur sera obligé d'avoir des contrats d'achat direct auprès du fabricant sans passer par un intermédiaire*», a-t-il indiqué. Le fabricant de ces pièces doit aussi avoir un agrément auprès du constructeur automobile pour qui il fabrique ces pièces, a expliqué le ministre, citant l'exemple de certaines marques mondiales qui ne fabriquaient pas elles-mêmes la totalité de leurs besoins, mais donnent des agréments à d'autres sociétés qui le font pour elles. «*La relation doit être entre le fabricant d'origine ou avec le*

α fabricant ayant un agrément auprès du premier constructeur. β Cela va nous permettre d'avoir de la transparence dans ce que nous importons et de garantir la sécurité du citoyen et du consommateur», a-t-il expliqué.

Automobile : la mise en garde de Bouchouareb sur le taux d'intégration

Par ailleurs, le ministre a mis en garde contre le non-respect des engagements sur le taux d'intégration dans le secteur automobile. Il a précisé, à ce propos, que le gouvernement s'opposera à tout projet qui n'était pas viable «*un pacte technologie signé avec le constructeur pour réaliser un taux d'intégration minimum de 40% sur 5 ans*». «*Hyundai vient de démarrer mais nous l'observons. Si on ne voit pas qu'il y a une amélioration dans le taux d'intégration, le contrat sera rompu. Même principe pour Volkswagen. Pour garder sa part du marché, le constructeur a intérêt à monter en cadence vers le niveau de 40% du taux d'intégration. Cela ne concerne pas uniquement l'industrie automobile*», a-t-il noté. «*Pour sa part, l'usine Renault a dépassé un taux d'intégration de 20% alors qu'elle a démarré à moins de 10%*», a-t-il affirmé. Interrogé sur l'état d'avancement du projet de l'usine PSA en Algérie et savoir s'il était maintenu ou complètement abandonné, le ministre de l'Industrie et des Mines a déclaré que «*les discussions continuent entre les différentes parties. Je pense que dès que les positions se rejoignent nous l'annonçons, mais pour l'instant on n'est pas encore à ce stade*».

M. B.

Importation de la banane

Ce que prévoit le cahier des charges

Comme annoncé il y a quelques jours, le ministère du Commerce a rendu public les dispositions du cahier des charges relatives à l'importation des bananes. Les opérateurs répondant aux critères peuvent introduire leurs demandes de licence jusqu'au mardi 14 mars. Un contingent de 90 000 tonnes, réparti en deux tranches, a été autorisé par le gouvernement et devra couvrir les deux premiers trimestres en cours. Il est ouvert depuis dimanche passé et sera clôturé le 14 du mois en cours. Ce contingent est réparti en deux tranches de 45 000 tonnes chacune, couvrant les deux premiers trimestres de l'année 2017. Les opérateurs répondant aux critères fixés par le cahier des charges peuvent introduire leurs demandes de licence jusqu'au mardi 14 mars vers 16 heures. «*Les opérateurs économiques, remplissant les conditions exigées par la législation en vigueur et répondant aux critères fixés par le cahier des charges, sont habilités à introduire une demande de licence d'importation des bananes fraîches en la déposant*

auprès de la direction du commerce de la wilaya territorialement compétente». Le cahier des charges relatif aux conditions d'accès à l'activité d'importation de la banane fraîche pour l'année 2017 stipule, entre autres, que le postulant à l'exercice de l'activité d'importation doit justifier d'une expérience dans la profession pendant les cinq dernières années, dûment attestée par les bilans fiscaux. Le postulant doit disposer d'infrastructures appropriées pour le transport, le stockage et le mûrissement, appuyées par les documents attestant l'existence des infrastructures (titres de propriété ou des contrats notariés de location des infrastructures au nom de la société, d'une durée d'au moins trois années).

Comme il doit justifier avoir déjà réalisé des investissements dans le domaine de la production et de la logistique fruitières au nom propre de la société.

Le prétendant doit aussi justifier d'avoir un engagement de son fournisseur pour un approvisionnement direct et régulier et doit

assurer le transport par des navires adaptés à la nature de la marchandise sans transbordement. Le cahier des charges stipule également que le postulant doit s'engager à assurer l'importation de la totalité des quotas qui lui seront attribués dans les délais impartis, faute de quoi une pénalité équivalente des droits de douane lui sera appliquée, tandis que la quantité non réalisée lui sera retirée et affectée d'office à un autre postulant ayant épuisé son quota. Sur le plan de la qualité sanitaire, il doit aussi s'engager à assurer l'approvisionnement du marché algérien par un produit de qualité et indemne de toute maladie, conformément à la réglementation phytosanitaire algérienne. Pour rappel, les quantités de bananes importées en 2016 s'étaient établies à 201 320 tonnes pour un montant de 142,3 millions de dollars, contre 247 027 tonnes pour 182,2 millions de dollars en 2015. Ces nouvelles mesures apporteront-elles une solution à la flambée des prix de ce fruit ?

Louiza Ait Ramdane

Femmes têtes des listes pour les législatives

Un choix très timide de la part des partis

■ Le nombre de femmes têtes de listes électorales pour les prochaines échéances législatives présenté par les partis reste très timide par rapport au progrès qu'a connu la participation de l'élément féminin à la vie politique.

Par Nacera C.

A titre d'exemple, sur 52 listes électorales d'un parti, une seule est menée par une femme. Ce n'est pas par manque de militantisme ou de compétence, mais il est clair que les mentalités n'ont pas changé vis-à-vis de la femme, que ce soit de la part des militants des partis ou l'entourage en général.

Dans ce cadre, on cite le cas du Front de libération nationale qui présente plus de 100 candidates femmes mais une seule est tête de liste. Il s'agit de la ministre déléguée chargée des relations avec le Parlement, M^{me} Edalia Ghania, tête de liste de la wilaya de Blida. Cependant, au niveau de Tamanrasset où se présente la ministre de l'Artisanat, Aicha Tagabou, celle-ci est classée deuxième sur la liste de cette wilaya. On trouve également d'autres femmes sur les listes du FLN, notamment M^{me} Nadia Labidi, ex-ministre de la Culture, classée 4^e sur la liste de la capitale, et M^{me} Yamina Meftali au niveau de Béjaïa, mais pas tête de liste.

Lors d'une conférence de presse tenue samedi au Centre international des conférences à Alger, le secrétaire général du Front de libération nationale, Djamel Ould Abbas, a reconnu que ce n'était pas facile de classer les femmes têtes de listes dans certaines wilayas du pays, tout en soulignant que son parti présente 183 femmes candidates.

La situation n'est pas différente dans les autres formations politiques. D'ailleurs, au niveau du Front des forces socialistes, seule une femme est tête de liste. Il s'agit de M^{me} Salima Ghezali, présentée comme tête de liste de la capitale. Au Rassemblement national démocratique, première formation politique à annoncer la finalisation de ses listes électorales, une seule femme est tête de liste. Le parti d'Ahmed Ouyahia avait indiqué, dans un précédent communiqué, que le nombre de femmes inscrites sur les listes électorales du parti est de 178 candidates, dont 132 sont titulaires et 46 suppléantes. La même source avait souligné que parmi les titulaires une seule femme est tête de liste, 11 autres sont classées en 2^e position et 8 en 3^e position. Du côté des partis du courant islamiste, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Mokri, avait annoncé, mercredi dernier à Alger, que le taux de l'élément féminin constituant les listes de la formation politique dépassait les 40%, ce qui reflète, selon lui, «la place importante qu'occupe la femme au sein du



PH/D. R.

partie». Mais le chef de ce parti ne parle pas de tête de liste femme, pourtant dans une rencontre à Tizi-Ouzou à l'occasion de la Journée du 8 mars, il avait dénoncé ceux qui veulent «enfermer» la femme dans les «*tâches domestiques*», qualifiant de «*tordeur*» la mentalité selon laquelle la place de cette frange de la société «est à la maison pour élever ses enfants». Abordant la place de la femme sur la scène politique nationale et les listes électorales, le président du MSP a souligné que celle-ci «ne doit pas servir à embellir la façade politique» mais plutôt «avoir la possibilité d'accéder à des postes clés au sein de son parti». Pour sa part, le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini, a indiqué, samedi à Alger, que sa formation politique participera aux législatives du 4 mai prochain avec 32 listes de

candidatures où les femmes représentent plus de 40%. Lors d'une conférence des femmes cadres du parti, Ghouini a précisé que le taux des femmes sur les listes du parti dépassait les 40% et qu'une femme est tête de liste de la wilaya de Tipaza. Il est à noter que c'est grâce à la «*loi organique fixant les modalités augmentant les chances d'accès de la femme à la représentation dans les Assemblées élues*», adoptée par le Parlement en 2012, qu'un quota de 30% a été assuré pour les femmes. Cette loi est intervenue après l'amendement de la Constitution en 2008. À la suite de l'introduction de quotas dans les listes électorales, l'Assemblée populaire nationale issue des législatives du 10 mai 2012 a vu 147 femmes élues députées au Parlement, soit près d'un tiers de ses membres.

N. C.

Relations bilatérales entre la France et l'Algérie

La France plaide pour plus de coopération dans l'éducation et la culture

Le président du groupe parlementaire d'amitié algéro-français au Sénat français, Alain Néri, a soutenu, hier à Alger, que son pays avait la volonté de développer la coopération avec l'Algérie. Les domaines de la culture, de la formation professionnelle et l'éducation sont ceux mis à l'ordre du jour. «*Cette coopération, nous avons la volonté de la développer et c'est sur cette relation sincère et amicale que nous allons construire des relations encore plus fortes entre la France et l'Algérie*», a-t-il déclaré à la presse, au terme de son entretien avec le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah. L'amitié entre l'Algérie et la France est, pour rappel, liée

par des rapports et échanges entre les deux pays réputés en excellents termes. Les raisons à cela sont à la fois historiques et socioculturelles. «*Nous sommes ici parce que nous sommes des militants de l'amitié entre la France et l'Algérie et nous venons aborder les problèmes qui sont importants, prioritairement la culture, la formation professionnelle et l'éducation*», a-t-il ajouté. Une manière de lancer un message pour renforcer la coopération dans les secteurs qui sont plus en difficulté en Algérie. L'éducation se trouve être parmi les domaines ayant besoin de plus d'aide en ce moment. A ce propos, le parlementaire français a relevé que

l'un des facteurs du développement qui raffermissent la démocratie est le développement économique. Sur ce point, il a expliqué que pour la concrétisation de ce dernier il faut une bonne formation. «*C'est sur ces sujets que nous sommes venus approfondir nos relations, mais ce n'est qu'une partie de nos travaux*», a-t-il fait savoir. Effectivement, le volet formation souffre beaucoup en Algérie et de ce fait est caractérisé par plusieurs lacunes. Suivant la perspective de la volonté française à élargir les échanges dans ce sens, on pourrait dire que les axes culture et éducatif ne pourront que bénéficier d'un coup de nouveauté dans le pays.

Rappelons, à ce sujet, que déjà bon nombre de projets et de conventions communes ont été signées récemment entre les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche algérien et français dans le but d'ouvrir les portes à la transmission et mobilité des chercheurs et savoirs des deux États. Du côté algérien, son représentant, M. Bensalah, a indiqué que cette rencontre était une occasion d'un échange de vues sur des questions se rapportant au développement des questions bilatérales et entre les deux Parlements. Par la même occasion, ce dernier n'a pas manqué de saluer la dynamique que connaissent ces relations entre

LA QUESTION DU JOUR

Une présidentielle française à un seul tour ?

suite de la page Une

La présidentielle d'avril prochain ne correspond à rien de connu. C'est ainsi qu'elle est la première où le deuxième tour se présente dès maintenant comme une formalité, l'heureux élu étant connu dès le premier, c'est-à-dire au soir du 23 avril. C'est du moins l'idée que s'en font les candidats crédités des plus grands scores au premier tour et autres que la candidate de l'extrême droite, Marine Le Pen. Pour elle seule il ne suffirait pas de l'emporter au premier tour pour être assurée d'être élue au second. Si elle doit être assurée de quelque chose, c'est même du contraire, du moment que cette présidentielle est en réalité à un seul tour, son concurrent du deuxième l'ayant été dès le premier, par cela précisément qu'il n'a pas été éliminé comme les autres, et qu'il est de ce fait en situation de se présenter contre elle. Quel qu'il soit, Emmanuel Macron, François Fillon, ou contre toute attente quelqu'un d'autre, il se trouvera de toute façon élu dès le premier tour dans une élection qui en compte deux, qui plus est dans un contexte politique où il n'a aucune chance de battre le record de Charles de Gaulle dans un premier tour. Il faut dire aussi qu'il n'en aura pas besoin, étant donné qu'avec moitié moins ou presque, il pourra non seulement se retrouver au deuxième tour, mais l'emporter au second. Depuis qu'un président français est élu au suffrage universel, il est un fait qu'il ne l'a été qu'avec un important report à son profit de voix qui ne sont pas portées sur lui au premier tour. Encore fallait-il attendre le soir du deuxième tour pour savoir qui des deux finalistes l'a au bout du compte emporté sur l'autre. Il n'était pas connu au soir du premier. Si cette fois-ci un candidat sans-parti comme Macron a des chances d'être élu, et de sérieuses à en croire les sondages, c'est d'une part parce que justement cette présidentielle est censée se dérouler à un seul tour, et que de l'autre le bipartisme français est mourant, à supposer qu'il ne soit pas déjà mort et qu'il attende seulement d'être enterré.

M. H.

les deux pays, a-t-il affirmé dans un communiqué du Conseil de la nation. Cette rencontre a permis également de passer en revue les relations bilatérales, notamment dans le domaine parlementaire, à la lumière des résultats du premier forum parlementaire entre le Conseil de la nation et le Sénat français, tenu en octobre dernier à Paris, a ajouté la même source.

Yacine Djadel

Le wali aux populations de Béjaïa

«Les coupures de routes freinent la dynamique de développement»

■ Les coupures de routes et fermetures de sièges commerciaux de plusieurs administrations, tels ceux de l'ADE, la SDE, les impôts, les APC et daïras, ont fait réagir le wali de Béjaïa.

Par H. Cherfa

Mohamed Hattab a réagi à la fermeture des routes et surtout à l'exploitation des enfants pour revendiquer des solutions aux problèmes posés. «Scandalisé et outré par le recours à l'utilisation des enfants aujourd'hui pour revendiquer la prise en charge des problèmes auxquels sont confrontées des populations, le wali condamne le recours à ces pratiques», a souligné la cellule de communication de la wilaya. Pour le premier responsable de la wilaya, «il faut cesser de prendre en otage les enfants», estimant que «leur place doit être à l'école et personne n'a le droit de les faire sortir». Le chef de l'exécutif tire la sonnette d'alarme sur le phénomène des fermetures des routes devenu très fréquent ces jours-

ci. Il appelle, encore une fois, les populations de la wilaya de Béjaïa à «la sagesse, à se réveiller pour sauver leur wilaya». Il a rappelé que «les portes de l'administration sont ouvertes pour les écouter». Ce genre de comportements jugés «très graves», risquent, selon lui, de «freiner l'élan et la dynamique de développement local lancé dès son installation à la tête de la wilaya», souligne-t-on. Il a par ailleurs lancé un appel à toutes les bonnes consciences de la wilaya afin qu'elles l'accompagnent dans cette entreprise pour rehausser la wilaya de Béjaïa au rang qu'elle mérite. «Un bon programme de développement est en cours de concrétisation et permettra de combler tous les déficits en matière de développement à condition de laisser les gens travailler et ne pas couper les routes», fait-on observer.



Le premier responsable de la wilaya se lance un défi mais invite les populations à une tâche pour pouvoir mettre en œuvre

son plan et surtout le concrétiser totalement. «Il demande aux citoyens de lui accorder une année sans fermetures de routes et ils verront comment la wilaya sera transformée et développée dans tous les domaines», indique-t-on. Pour Mohamed Hattab, «tous les efforts doivent être conjugués pour développer la wilaya qui possède déjà tous les atouts nécessaires pour cela». Et d'ajouter : «Les citoyens doivent adhérer à cette démarche dont le seul objectif est le développement». Enfin, «il a instruit les chefs de daïra afin de lancer toutes les opérations inscrites et de veiller à prendre, à l'avenir, en considération les besoins réels des citoyens qui doivent être consultés, associés au développement de la wilaya», conclut-on.

H. C.

Campagne de vaccination R-R

Boudiaf dément l'hospitalisation d'un ou d'une élève

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a démenti, samedi à Blida, l'hospitalisation d'un ou d'une élève ayant été vacciné au R-R, inscrit dans le calendrier vaccinal national. Le ministère de la Santé «n'a enregistré depuis le lancement de la campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole, aucune admission d'un ou d'une élève à l'hôpital

après avoir reçu une dose du vaccin R-R qui permet de les prémunir contre ces maladies à l'avenir», a déclaré M. Boudiaf en marge des travaux de la journée d'étude sur la greffe d'organes qu'il présidait à l'Institut national du rein et de greffe d'organes, à l'hôpital Frantz-Fanon. Il a tenu à rassurer, à cette occasion, les parents d'élèves concernant la qualité et l'innocuité des vaccins inscrits dans le calendrier vacci-

national, précisant que l'«Etat ne peut en aucune manière acheter un médicament pouvant représenter un danger pour la santé publique». Il a dénoncé également les auteurs de ces rumeurs. D'autre part, M. Boudiaf a appelé tous les parents d'élèves à ne pas être influencés par ces rumeurs qui «seront abandonnées dans les tous prochains jours» et à permettre à leurs enfants de se faire

vacciner. Ce vaccin est destiné aux élèves âgés de 6 à 14 ans, a-t-il encore dit, avant de rappeler que près de 500 000 élèves avaient bénéficié de ce vaccin à ce jour. Il a ajouté, enfin, que l'opération de vaccination qui avait atteint un taux de 13% se poursuivait dans les différents établissements éducatifs, soulignant que sur un total de 194 pays membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 160

appliquaient ce calendrier de vaccination dont l'Algérie qui annoncera, dans deux ans, l'éradication définitive de cette maladie. En vue de mettre fin à ces rumeurs, un nombre d'experts algériens se sont réunis hier dimanche au ministère de la Santé pour rédiger un communiqué explicatif sur les bienfaits de ce vaccin sur la santé et qui sera distribué à l'ensemble des médias.

Anis Y.

Constantine

Une feuille de route pour réhabiliter les cimetières

Véritable lieu de recueillement, espace sociétal et mémoriel, les cimetières se meurent à Constantine, présentant une situation telle que les services concernés ont esquissé une feuille de route pour réhabiliter ce patrimoine funéraire et lui «redonner vie». Saturation, dégradation, manque d'entretien, empiètement, absence de désherbage, insalubrité et des gens pataugeant dans la gadoue à la moindre goutte de pluie : tout un chapelet de carences «flétrissant» les tombes et la mémoire des défunts. Mesurant l'état de dégradation de ces lieux, des responsables locaux sont en voie de lancer un programme de réhabilitation tous azimuts de ces lieux avec, en toile de fond, la création d'un nouveau cimetière «totalement différent» des anciens. Le directeur de l'Etablissement public communal de gestion des pompes funèbres (EPC GPF) de la commune de Constantine, Abdelmajid Ameur, affirme qu'un projet d'aménagement d'un nouveau cimetière implanté à la périphérie ouest du chef-lieu de wilaya est à l'étude et a été soumis au Conseil d'administra-

tion. Mettant l'accent sur une meilleure organisation des carres réservés aux inhumations, M. Ameur a fait savoir que ce cimetière, prévu pour l'année en cours, bénéficiera d'une «gestion informatisée» associée à un système de numérotation des tombes, en plus d'un projet d'électrification et d'installation de caméras de surveillance pour veiller à son inviolabilité. En attendant que ce projet voit le jour, le directeur de l'EPC GPF de la commune de Constantine, établissement créé en juillet 2016 et entré en service en janvier 2017, promet de donner «un nouveau look» aux anciens cimetières datant de l'époque coloniale et qui «agonisent» depuis des années. Il souhaite, à cet effet, que le bitumage des allées de la partie inférieure du cimetière central de la ville et l'élagage des arbres effectué par l'EPC GPF redonnent un aspect moins négligé à cet endroit, en attendant d'autres actions, comme le recensement des tombes pour établir un listing exhaustif des dépouilles inhumées. Toutefois, ces actions ne peuvent remédier à l'alignement anarchique des tombes, empiétant souvent sur

les rares espaces qui subsistent aux visiteurs pour circuler, notamment à cause, affirme-t-on, des «dérogations» délivrées par la commune aux familles désirant inhumer un proche dans un endroit aisément accessible ou à proximité de la tombe d'un autre défunt.

Rideau végétalisé pour dissimuler le vis-à-vis du cimetière de Zouaghi

Cette déliquescence a fait réagir le wali qui a dressé un constat «accablant» dès son arrivée, octobre dernier, et a été essentiellement «consterné» par l'état du cimetière de la cité Zouaghi-Slimane, situé sur la voie menant à l'aéroport Mohamed-Boudiaf, et dont les tombes surplombent la route. Pour tenter de dissimuler ce vis-à-vis «génant», les services concernés s'apprêtent à lancer des travaux de réhabilitation en procédant, selon M. Ameur, à la mise en place d'un «rideau végétalisé» constitué d'une bordure de cyprès, ainsi que d'autres travaux de réaménagement. Avec une subvention communale de 50 millions de DA,

l'établissement des pompes funèbres de la ville des ponts envisage également d'entreprendre différentes actions visant à assurer un «meilleur entretien» des cimetières, clôturés et gardés 24 heures sur 24, selon cette même source. En attendant la concrétisation de ce programme d'action, Malika, une sexagénaire dont le visage porte les stigmates d'un deuil récent, trouve l'état actuel du cimetière de Zouaghi «affligeant» où la décadence des lieux accentue, selon elle, l'immensurable tristesse de la perte d'un être cher. Rejoignant cet avis, Selma, une électronique de 43 ans, a fait part, elle aussi à l'APS, de son «immense chagrin» de ne pas avoir pu se recueillir le mois passé sur la tombe de sa défunte tante, au lendemain de son enterrement au cimetière central de la ville, en raison de la pluie qui a rendu la chaussée vaseuse et glissante.

Une moyenne de 12 enterrements par jour

Comptabilisant 11 cimetières musulmans, un chrétien et un juif, occupant une superficie globale d'environ 70 hectares, la commu-

ne de Constantine enregistre une moyenne de 12 enterrements par jour, alors que la plupart de ces lieux sont quasi-saturés, selon les services de cette collectivité. En plus de constituer «la dernière demeure» des habitants de la ville, les cimetières de Constantine sont aussi le dernier gîte des relégués de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, relevant de la commune d'El Khroub, dont bon nombre expriment le vœu d'être enterrés au chef-lieu et ce, «pas seulement par sentimentalisme», souligne-t-on. Faute de cimetière dans la mégacité d'Ali-Mendjeli, plus de 16 ans après le lancement des premiers travaux d'urbanisation, ses locataires, dont 80% ont été transférés du chef-lieu de wilaya, sont contraints d'inhumer leurs défunts à Constantine, a-t-on indiqué. Selon Lakhdar Benamar, vice-président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Khroub, chargé de l'administration, il existe certes un terrain, mais il s'est avéré «inexploitable» et trop rocailleux, attestant que les services de la direction de l'urbanisme ont été «insultés» par le wali à l'effet de trouver une assiette plus propice.

Y. N./APS

10^e session du Conseil d'association Algérie-UE

Lamamra aujourd'hui à Bruxelles

■ Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, se rendra à Bruxelles à la tête d'une délégation pour prendre part à la 10^e session du Conseil d'association Algérie-Union européenne, prévue pour aujourd'hui.

Par Louiza A.R.

Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra conduira la délégation algérienne pour participer à cet événement. Cette réunion annuelle de la plus haute instance de concertation et de dialogue politique instituée par l'Accord d'association, «constituera une nouvelle occasion pour les deux partenaires de passer en revue l'état et les perspectives des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'UE et d'examiner les voies et moyens de leur impulser une nouvelle dynamique dans les différents domaines conformément à l'esprit et à la lettre de l'Accord d'association», souligne le communiqué.

Cette 10^e session du Conseil d'association «revêt un caractère particulier en ce qu'elle est appe-

lée à entériner le document final portant sur les conclusions de l'évaluation conjointe de la mise en œuvre de l'Accord d'association Algérie-UE». Elle devrait donner, de ce fait, un signal fort en direction des opérateurs économiques quant à la ferme volonté des deux parties de saisir les nombreuses opportunités qu'offre l'Accord d'association en vue d'en faire un instrument au service d'un développement harmonieux et équilibré des relations de partenariat mutuellement bénéfique entre l'Algérie et l'UE, ajoute la même source.

Cette session du Conseil d'association sera également l'occasion d'entériner le document final contenant les priorités conjointes de partenariat entre l'Algérie et l'UE définies au titre de cette Politique à laquelle notre pays a décidé de participer après avoir pris part de façon active à sa révision. Cette ses-



sion sera co-présidée du côté européen, par la Haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de Sécurité, M^{me} Federica Mogherini, précise la même source. Cette réunion coïncide aussi, au plan bilatéral,

avec la fin du Cycle budgétaire 2014-2017 qui a consacré à notre pays plusieurs programmes d'appui sectoriels et thématiques engagés dans des domaines aussi importants que l'emploi, la formation, la justice et la diversification de l'écono-

mie nationale, ainsi que le lancement de nouvelles discussions en prévision de l'élaboration de la prochaine programmation financière pluriannuelle 2018-2020, relève le MAE.

Il sera procédé, à cette occasion, à la signature de trois nouvelles conventions de coopération dans les domaines des énergies renouvelables, des réformes des finances publiques et de la poursuite de l'accompagnement de la mise en œuvre de l'Accord d'association d'un montant total de 40 millions d'euros au titre du Plan d'action 2017, annonce le MAE.

Le Conseil d'association sera, enfin, l'occasion pour les deux parties d'avoir un échange de vues sur les évolutions internes, en Algérie et dans l'UE, ainsi que sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, conclut le communiqué du MAE. L. A. R./ APS

Ministère de la Poste

Mise en place d'un mécanisme pour la «mobilité volontaire» des employés

Le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (MPTIC) a mis en place un mécanisme permettant la «mobilité volontaire» des fonctionnaires de ses directions de wilayas vers d'autres administrations publiques de leur choix, indique un communiqué de ce ministère. Cette démarche qui entre dans le

cadre de la mise en œuvre de la nouvelle organisation des directions de wilayas de la poste et des technologies de l'information et de la communication, s'est faite en relation avec la direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative et le ministère des Finances, en vue d'insuffler une nouvelle dynamique aux activités de la poste et

des télécommunications», relève la même source. Le communiqué rappelle que l'option d'intégrer une autre administration publique demeure «volontaire et non obligatoire, conformément aux instructions fermes de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication», en tenant compte «prioritairement» des

intérêts des fonctionnaires relevant de ce ministère (MPTIC) et de l'évolution de leur carrière, ainsi que des besoins des structures relevant d'autres secteurs «qui en expriment le besoin». Par ailleurs, cette mesure a été adoptée au profit des fonctionnaires désirant bénéficier d'opportunités offertes par d'autres institutions ou administrations relevant

de la Fonction publique, précise-t-on. Enfin, cette opération intervient dans une conjoncture qui «requiert la mobilisation de toutes les énergies disponibles, notamment les ressources humaines qui constituent une richesse durable et l'un des plus sûrs investissements pour booster l'économie nationale», ajoute la même source. Salem K.

Développement durable

Le 15^e Forum mondial aujourd'hui à Paris

Le 15^e Forum mondial du développement durable se tiendra aujourd'hui à Paris, en présence du ministre de l'Energie,

Noureddine Boutarfa, a indiqué hier le ministère dans un communiqué. Les intervenants lors du forum, placé sous le thème «la

Méditerranée et les pourtours régionaux», aborderont la problématique de l'énergie dans la région méditerranéenne ainsi que

la question du développement selon deux angles complémentaires du développement local et des alliances géostratégiques,

précise le communiqué. Ils débatteront également des questions relatives à la transition énergétique et de la préservation de l'environnement. Lors de l'ouverture du forum, M. Boutarfa fera une allocution dédiée aux «perspectives énergétiques et développement durable de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient». Le ministre abordera aussi quelques traits de la politique énergétique de l'Algérie, son expérience en matière d'accès à l'énergie, son engagement dans les énergies renouvelables et les efforts qui sont consentis en faveur d'une transition énergétique effective conjuguée à des objectifs d'essor industriel et économique, ajoute la même source. Safia T./APS

Prix

Le pétrole flirte de nouveau avec les 50 \$

Le pétrole bon marché est-il de retour ? Il est encore trop tôt pour le dire, mais on observe une baisse des cours du brut en raison de la forte poussée des puits de forage aux États-Unis. L'accord laborieusement arraché en fin d'année par l'Opep pourrait donc ne pas suffire. Les pays exportateurs de pétrole se sont en effet entendus pour réduire leur production de 1,2 million de

barils par jour à partir du mois de janvier, avec un objectif très clair : soutenir les prix. De fait, les marchés ont effectivement rehaussé le prix du baril qui a flirté avec les 55 \$. Mais aussi bien aux États-Unis qu'en Europe, le baril a reflui plus près de la barre des 50 \$. Le prix du baril WTI a dévié de près de 7,5% et a basculé sous le seuil des 50 \$. Le baril de Brent glisse lui de près

de 7% à 52 \$. La principale explication tient en la multiplication des puits de forage aux États-Unis : d'après un dernier décompte, ils sont 609 sur le territoire américain à pomper le pétrole de schiste. La hausse des prix du baril a redonné de la vigueur et de l'intérêt au secteur américain. Les États-Unis ont augmenté leurs stocks de brut qui ont progressé de 8,2 millions

de barils en une semaine – c'est la hausse la plus importante depuis 1982. Et depuis le début de l'année, les stocks américains ont grimpé de 50 millions de barils. De fait, l'efficacité des mesures prises par l'Opep est sérieusement remise en question, le fait d'augmenter les prix du baril permettant à l'industrie pétrolière américaine de se relancer. A. O./Agences

Bourse de Wall Street

Les valeurs bancaires mûres pour une pause

Les valeurs bancaires de Wall Street ont largement profité de la dynamique post-électorale aux États-Unis mais un changement de contexte sur le marché obligataire pourrait amener les investisseurs à leur faire marquer une pause. En hausse de 32% depuis l'élection de Donald Trump le 8 novembre, l'indice S&P-500 des bancaires surpasse la progression de l'ensemble du marché dans un rapport de trois pour un. Au vu de la solide statistique de l'emploi de vendredi, on s'attend généralement à ce que

la Réserve fédérale relève les taux d'intérêt mercredi et les traders projettent globalement trois hausses des taux cette année, selon une enquête Reuters publiée vendredi. Une majorité des spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) interrogés par Reuters anticipent une deuxième hausse des taux d'un quart de point d'ici la réunion de politique monétaire des 13 et 14 juin. Une minorité voit plutôt ce relèvement d'ici la réunion de septembre. La Fed a procédé en décembre à sa dernière

hausse des taux, un quart de point, qui a amené la fourchette objectif du taux d'intervention à 0,50%-0,75%. Trois hausses des taux de 0,25 point la porterait donc à 1,25%-1,50% d'ici la fin de l'année. Le département du Travail a fait état vendredi de 235000 emplois non agricoles créés en février, le secteur de la construction ayant enregistré sa meilleure performance de ce point de vue depuis près de dix ans du fait d'un temps exceptionnellement doux. Une hausse des taux est en théorie

une bonne chose pour les bénéfices bancaires. Mais ils dépendent aussi de l'écart entre les taux courts, tels ceux auxquels les intermédiaires financiers se refinancent auprès de la banque centrale, et les taux longs qui servent de grille de référence pour établir les taux auxquels les banques prêtent à leur clientèle. Lorsque cet écart est ample, la hausse des bénéfices peut être pareillement substantielle. Lorsqu'il est réduit, la croissance des bénéfices en pâtit. Certains investisseurs craignent un aplatis-

sement de la courbe des rendements du fait d'une politique monétaire devenue nettement plus rigoriste. L'évolution des futures semble indiquer que le spread entre les rendements américains à deux et 10 ans retomberait à quelque 93 points de base d'ici la fin de l'année contre 122 actuellement. C'est pourquoi Jeffrey Gundlach (DoubleLine Capital), qui très tôt a profité de la dynamique Trump pour acheter, déclare qu'il a revendu ses valeurs financières. R. E.

Extension du tramway de Constantine

Entrée en vigueur prochaine d'un nouveau plan de circulation

■ Un nouveau plan de circulation pour la ville Ali-Mendjeli, dicté par le lancement du chantier de l'extension de la ligne du tramway de Constantine, sera mis en exécution «dans quelques jours», a-t-on appris auprès d'une source de la direction des transports.

Par Ilham.

Le nouveau plan de circulation consiste en la fermeture de l'entrée de la ville Ali-Mendjeli, depuis les quatre chemins à proximité de l'unité de police de maintien de l'ordre, jusqu'à l'avenue El Istiklal sur plusieurs dizaines de mètres, a précisé la même source.

La fermeture de cet axe routier permettra l'entame du chantier des travaux de réalisation d'un tunnel prévu dans le cadre de ce mégaprojet, a-t-on précisé, ajoutant que le délai d'exécution de ce chantier est fixé à douze mois.

Durant cette période, la circulation sera déviée vers la route de sortie, une voie qui sera partagée entre les véhicules entrant et sortant de la ville Ali-Mendjeli.

Pour réduire les désagréments liés à ce méga chantier, d'autres «voies de déviation» empruntant les quartiers de la ville nouvelle ont été prévues, a



encore noté la même source, affirmant que les efforts se déploient pour «minimiser» la

gêne causée par ces travaux et œuvrer à fluidifier le trafic routier. Dans ce sens, la même source

PH > D. R. dans le sillage de ce chantier par des travaux d'aménagement des ronds-points et d'élargissement de la chaussée.

Selon la même source, les travaux de déviation des divers réseaux (gaz, électricité et téléphone) lancés dans le cadre du projet de l'extension de la ligne du tramway de Constantine depuis la cité Zouaghi-Slimane jusqu'à la ville Ali-Mendjeli sur environ 13 km, «irent à leur fin».

Confié à un groupement de sociétés algériennes, françaises et espagnoles, la première ligne d'extension du tramway de Constantine, à compter de fin 2015, devra être réceptionnée dans un délai de 35 mois.

Inaugurée en juillet 2013, la première ligne du tramway de Constantine s'élanche depuis le stade Benabdelmalek-Ramdane (centre-ville) pour aboutir à la cité de Zouaghi, sur 8,1 km.

I./APS

Souk-Ahras

Vaste opération de remplissage du barrage Oued Mellague

Une vaste opération est actuellement en cours pour le remplissage du barrage Oued Mellague (70 km au sud de Souk-Ahras), a-t-on appris samedi auprès de responsables de la direction des ressources en eau.

L'opération de remplissage de ce barrage, d'une capacité de 150 millions m³, a été lancée en février dernier et devra se poursuivre jusqu'au début l'année 2018, a-t-on souligné de même source, rappelant que cet ouvrage hydraulique a été réalisé par la société Cosider dans un délai de trois ans.

Les eaux de ce barrage seront principalement orientées pour l'alimentation du complexe de transformation du phosphate d'Oued Kéberit et l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants des communes d'El Ouenza et Laouinat de la wilaya de Tébessa ainsi que Sidi Fradj de Souk-Ahras,

a-t-on précisé de même source, affirmant qu'une quantité de ces eaux sera destinée à l'irrigation de 5 hectares de surfaces agricoles dans les communes de Driaâ et Taoura, dans la wilaya de Souk-Ahras.

Une source de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT) a indiqué que le remplissage de ce barrage a atteint début mars 2017 les 35 millions m³, précisant que son exploitation est prévue d'ici à fin 2018, après son remplissage et l'installation des divers équipements électro-techniques.

Réalisé en un temps «record», le barrage d'Oued Mellague s'ajoute à deux infrastructures hydrauliques similaires que compte la wilaya de Souk Ahras, à savoir le barrage d'Ain Dalia (76 millions m³) et d'Oued Charef, d'une capacité de 152 millions m³ destinés à l'irrigation des surfaces agricoles de Sedrata, Bir Bouhouche et Zouabi, a ajouté la même

source. La wilaya de Souk-Ahras figure parmi les wilayas pilotes en matière de réalisation de barrages, d'autant qu'elle contribue à l'alimentation en eau potable de plusieurs wilayas limitrophes, à l'instar de Tébessa et d'Oum El Bouaghi, a-t-on encore précisé.

Dans ce contexte, la même source a indiqué que la réception, fin 2018, du barrage d'Oued Djedra (35 millions m³) permettra le renforcement de l'alimentation en eau potable des habitants de la ville de Souk-Ahras et des communes d'Ouled Driss et El Machrouha.

La même source a fait part également du lancement «prochain» des travaux de réalisation du barrage d'Oued Lagnhem de la commune de Lakhdara destiné à l'alimentation en eau potable des habitants des communes frontalières et l'irrigation de plus de 1 000 ha de terres agricoles.

Hani Y.

Mostaganem

Création de plus de 5 300 postes dans l'artisanat féminin

Plus de 5 376 emplois permanents ont été créés dans l'artisanat féminin à Mostaganem de 1998 à 2016, a-t-on appris samedi du directeur de la chambre de wilaya du secteur.

Ces postes ont été générés par la création de 1 786 ateliers artisanaux féminins dont 940 en artisanat artistique, 207 en artisanat de production et 639 en artisanat de services, a indiqué Abderrazak Bounab en marge du 4^e Salon de wilaya de la femme artisan, organisé à Mostaganem du 8 au 15 mars en cours.

Pour la seule année 2016, quelque 608 ateliers artisanaux féminins ont été créés, générant 1 309 emplois permanents dont 39 ateliers en artisanat artistique, 137 en pro-

duction et 432 dans les services.

Selon la même source, 210 femmes artisanes ont bénéficié, l'an dernier, de crédits au titre des dispositifs d'emploi mis en place par l'Etat, pour la création d'ateliers d'artisanat dont 77 projets au titre de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), 89 dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et 44 au titre de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem).

En outre, 205 artisanes ont été formées durant la même période dans la pâtisserie traditionnelle, la couture, la coiffure, l'esthétique, la photographie, la décoration de carreaux 3D, en plus de la formation de 80 artisanes dans le cadre du programme du

Bureau international du travail (BIT) sur la création et la gestion de micro-entreprises artisanales, a encore signalé M. Bounab.

Pour rappel, 62 femmes exposent au 4^e Salon de wilaya de la femme artisan organisée à l'initiative de la Chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya de Mostaganem dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la femme.

Ce salon vise à faire découvrir le savoir-faire et la créativité de la femme artisan en poterie, céramique, produits cosmétiques, tissage, tapisserie, gâteaux traditionnels et broderie sur tissu, entre autres, en plus de mettre en exergue ses produits et lui permettre d'échanger les expériences.

R. S.

Tizi Ouzou Une chambre universitaire et deux bus complètement détruits par un incendie

DEUX BUS ont été totalement détruits par un incendie qui s'est déclaré dimanche à l'aube au village Taourevt dans la commune de Maatkas (25 km au sud de Tizi Ouzou), a indiqué, hier, la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile dans un communiqué. Il était 5h18 quand les éléments de la Protection civile de l'unité de Draa Ben Khedda ont été alertés pour circonscrire cet incendie dont l'origine reste indéterminée, selon les indications fournies par la même source. Par ailleurs, dans la soirée de samedi vers 19 heures, une chambre a pris feu à la cité universitaire Hasnaoua4 (Tizi Ouzou), toujours selon la même source. Outre cette chambre qui a été complètement détruite, deux autres chambres mitoyennes, situées au même étage, ont été partiellement touchées par cet incendie qui a également causé la destruction de quatre matelas et une bonbonne de gaz camping. La cause du sinistre reste inconnue.

Hamid M.

Libye / Zone du Croissant pétrolier

Des efforts régionaux et internationaux pour éviter l'escalade militaire

■ Les efforts menés aux plans international, régional et interne se poursuivent toujours en vue d'aboutir à un règlement consensuel de la crise en Libye et d'éviter l'escalade militaire dans la zone du Croissant pétrolier.

Ph : DR



installations pétrolières de 600 militaires, soulignant que cette force sera dépêchée pour sécuriser et protéger les installations pétrolières et agira sur ordre du chef de la garde des installations.

Adhérer à l'accord politique comme seul cadre pour le règlement de la crise

Face à cette situation, des parlementaires soutenant l'accord politique libyen ont appelé le Parlement de Tobrouk (est de Libye) à ne pas «mettre en péril l'avenir de Libye», soulignant qu'ils sont obligés de tenir une séance en dehors de la ville et d'amorcer une nouvelle étape dans la mise en place d'un Parlement tirant sa légitimité de l'accord politique.

Les parlementaires ont dénoncé «le vote de certains membres du Parlement contre l'accord politique», tout en rejetant le mécanisme de travail du Parlement et «sa gestion contraire au règlement intérieur». L'émissaire de l'ONU en Libye, Martin Kobler, a de son côté appelé le Parlement de Tobrouk à adhérer à l'accord politique, estimant que la situation en Libye «ne peut attendre davantage». Réitérant son soutien au Conseil présidentiel libyen, le responsable onusien a souligné que l'accord politique demeure

«le seul cadre pour le règlement de la crise en Libye», tout en appelant les parties au conflit au Croissant pétrolier à se conformer au droit humanitaire international.

Les efforts des pays voisins pour soutenir le processus de dialogue inter-libyen

Face à cette situation, les efforts des pays voisins de la Libye se poursuivent pour appuyer le dialogue entre les parties libyennes et privilégier la solution politique consensuelle. Dans une interview accordée au quotidien «El Khabar» paru samedi, le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemaïes Jhinaoui, a indiqué que «l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte partagent le même discours et adressent le même message aux Libyens». «Il n'existe d'autre solution (à la crise en Libye) que la solution politique consensuelle», a-t-il affirmé. Le chef de la diplomatie tunisienne a indiqué que les pays voisins appellent les Libyens à «dépasser leurs différends et à recourir au dialogue pour trouver une solution qui sera parrainée par l'ONU avec les pays voisins». Il a souligné qu'un grand progrès a été réalisé pour «unifier les positions de trois principaux pays voisins de la Libye».

Après une accalmie relative enregistrée dans la zone du Croissant pétrolier à Benghazi depuis le mois de septembre 2016, la région a connu la semaine dernière de violents affrontements armés entre l'armée libyenne et des forces locales armées qui ont fait de nombreuses victimes. Face à cette situation, le Chef du gouvernement d'union nationale libyen, Fayez al-Sarraj, a appelé toutes les forces à se retirer «immédiatement» de cette zone pétrolière et à unifier le corps de la garde des installations pétro-

lières dans un organe unifié placé sous la tutelle de la compagnie nationale de pétrole. Dans un communiqué rendu public vendredi, M. al-Sarraj a appelé «tous ceux qui sont soucieux de la sécurité du pays et de l'intérêt de tous les Libyens à s'unir et à unifier les institutions de l'Etat afin qu'elles puissent servir les Libyens dans toutes les régions du pays loin des conflits et de toute surenchère». Le ministre de la Défense au gouvernement d'union nationale, Al-Mahdi al-Barghati, a pour sa part donné des instructions pour renforcer les forces de la garde des

Sahara occidental

L'eurodéputée Paloma Lopez appelle à la libération de tous les prisonniers politiques

L'eurodéputée Paloma Lopez et vice-présidente de l'intergroupe du Sahara occidental au niveau du Parlement européen a appelé à «la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines», à l'occasion du nouveau procès des prisonniers de «Gdeim Izik» prévu aujourd'hui à Rabat. Paloma Lopez a, dans une déclaration, souligné qu'«à partir du Parlement européen, nous lançons un appel pour que tous les prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines soient libérés». Elle a par ailleurs mis l'accent sur la présence nécessaire des observateurs internationaux dans ce nouveau procès «puisque depuis le début du processus, toutes les garanties judiciaires ont été violées» et appelle donc les observateurs internationaux à être présents dans ce nouveau procès pour «dénoncer toutes les irrégularités». Paloma a en outre dénoncé «la détention arbitraire et la torture des prisonniers comme confirmé par le comité contre la torture de l'ONU et l'absence d'une procédure régulière puisque la défense n'a pas encore été en mesure d'accéder à toutes les accusations et n'est pas autorisée à s'exprimer librement dans le procès».

L'eurodéputée espagnole a tenu, a-t-elle ajouté, à exprimer, une fois de plus au nom du groupe des parlementaires européens soutenant la cause sahraouie, «la solidarité avec le peuple sahraoui qui lutte pour son indépendance», conformément au droit international qui prévoit «la tenue d'un référendum d'autodétermination qui permettra au peuple sahraoui de décider de son avenir». Paloma Lopez et d'autres membres de la gauche unie espagnole assisteront, lundi au Maroc, au nouveau procès des 24 prisonniers sahraouis connus sous le nom «groupe de Gdeim Izik» à titre d'observateurs internationaux. La Coordination espagnole des associations amies avec le peuple sahraoui (Ceas-Sahara) avait dénoncé, jeudi dernier dans un communiqué, l'illégalité du procès des prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik, qui doit se tenir le 13 mars courant, exigeant leur «libération immédiate et inconditionnelle». Elle compte, à ce titre, organiser aujourd'hui en fin d'après-midi, une manifestation devant l'ambassade du Maroc à Madrid. Après des décennies d'occupation du Sahara occidental par le Maroc, «les droits les plus élémentaires du peuple sahraoui continuent d'être violés et ce procès

en est une preuve», avait-on souligné avant de noter que «ce procès a été dénoncé par des observateurs internationaux et des organisations de défense des droits de l'Homme qui ont signalé les irrégularités et le manque de garanties procédurales». Par ailleurs, l'Union nationale de la femme sahraouie (UNFS) a appelé mercredi, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, la communauté internationale à «intervenir en urgence pour sauver la vie des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines». L'UNFS avait tenu à rappeler à l'opinion internationale, que «les violations des droits fondamentaux des Sahraouis par l'occupant marocain se poursuivent et que le peuple sahraoui continue de subir toutes les formes de répression et de violence». Les 24 prisonniers politiques sahraouis avaient été injustement condamnés en 2010 par un tribunal militaire marocain à de lourdes peines allant de 20 ans à la perpétuité. Le procès en appel des prisonniers politiques sahraouis de «Gdeim Izik» prévu le 26 décembre dernier à Rabat a été reporté une première fois au 27 janvier 2017 puis au 13 mars courant.

Youssef Chahed à TV5Monde «Les touristes reviennent en Tunisie»

LE CHEF du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, a été l'invité exceptionnel de la chaîne TV5Monde, pour un entretien tourné en plein cœur du musée du Bardo. Cet entretien a été conduit par Patrick Simonin dans le cadre d'une émission spéciale à l'occasion des deux ans de l'attaque du Bardo. Durant cette interview, M. Chahed a évoqué plusieurs sujets d'actualité tels que la menace terroriste, la place des femmes dans la vie publique ou encore le tourisme. «Sur le volet politique nous avons travaillé durant 6 ans, nous avons mis les moyens. Mais sur le volet économique, nous n'avons pas fait les réformes qu'il faut», a-t-il confié.

«Aujourd'hui, la Tunisie a besoin de réformes économiques et sociales (...) Nous pensons que ces réformes pourront changer le modèle de développement économique que nous avons suivi depuis 50 ans en Tunisie», a-t-il aussi affirmé. Revenant sur le douloureux épisode de l'attaque du Bardo, où une vingtaine de touristes ont trouvé la mort, M. Chahed a dit : «Les terroristes ont frappé le musée du Bardo car la Tunisie est une démocratie. Les terroristes ne veulent pas d'une démocratie en Tunisie», et de se féliciter que, deux ans après, «les touristes reviennent en Tunisie, nous l'observons bien. (...) Nous avons fait des efforts extraordinaires pour le retour des touristes». Tout en se félicitant que la Tunisie soit, aujourd'hui, «une démocratie qui partage les mêmes valeurs que le monde développé», le Chef du gouvernement est revenu sur la question des réfugiés, en rappelant qu'en 2011, notre pays a reçu 1,5 million de réfugiés provenant de la Libye «sans aucune aide internationale, avec les moyens du bord. C'était une expérience assez difficile», comme pour rappeler aux Européens leur devoir de solidarité. «L'Union européenne a soutenu la Tunisie mais il faut que nos amis comprennent que ce n'est pas une aide monétaire dont nous avons besoin mais d'un soutien politique», a encore souligné M. Chahed.

R. M.



Turquie et Pays-Bas

La crise s'envenime

■ Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, devait prononcer hier un discours, en pleine crise entre la Turquie et les Pays-Bas qui avaient refusé la veille d'accueillir le chef de la diplomatie turc, Mevlut Cavusoglu, arrivé en France samedi soir.

Par Ali O.

A lors que des manifestants ont brièvement remplacé hier le drapeau néerlandais par un drapeau turc au consulat des Pays-Bas à Istanbul, bouclé la veille par Ankara, la ministre turque de la Famille, Fatma Betül Sayan Kaya, expulsée samedi soir par les Pays-Bas vers l'Allemagne, a dénoncé à son retour en Turquie la conduite «lamentable» des autorités néerlandaises. M^{me} Kaya avait tenté samedi soir de se rendre au consulat turc de Rotterdam depuis l'Allemagne pour rencontrer la communauté turque, dans le cadre de la campagne du référendum prévu en Turquie le 16 avril sur le renforcement des pouvoirs présidentiels. C'est également à Rotterdam que voulait se rendre M. Cavusoglu pour un meeting de soutien à M.

Erdogan qui avait été annulé par le maire de la ville. «Nous avons été soumis à un traitement inhumain et immoral», a déclaré à la presse M^{me} Kaya, accueillie hier à l'aéroport Atatürk d'Istanbul par une foule brandissant des drapeaux turcs, «traiter ainsi une femme ministre est lamentable». «En tant que ministre détentrice d'un passeport diplomatique, je n'ai pas besoin d'autorisation pour venir rencontrer mes concitoyens à notre consulat, qui est considéré comme territoire turc», a-t-elle ajouté, soulignant : «Nous n'avons aucune intention d'interférer dans les affaires intérieures des Pays-Bas». «Nous avons été stoppés à 30 mètres de notre consulat (...) et notre consul n'a pas été autorisé à sortir du bâtiment pour nous rencontrer», a-t-elle encore expliqué, «nous avons été retenus durant des heures». Dans la nuit, des incidents ont opposé près du consu-



lat turc à Rotterdam un millier de manifestants munis de drapeaux turcs à la police néerlandaise qui a utilisé des canons à eau et des policiers montés sur des chevaux pour les disperser. La venue de M^{me} Kaya avait été qualifiée samedi d'«irresponsable» par La Haye. «Nous avons fait savoir de manière répétée que M^{me} Kaya n'était pas la bienvenue aux Pays-Bas (...) Mais elle a quand même décidé de faire le voyage», a déploré le gouvernement. Les tensions entre les deux pays étaient déjà croissantes depuis plusieurs jours en raison du projet de visite du ministre turc des Affaires étrangères, La Haye se refusant à cautionner une visite destinée à «mener une campagne politique pour un référendum». Empêché

d'aller aux Pays-Bas, le ministre turc des Affaires étrangères a en revanche pu atterrir samedi soir dans l'est de la France, à Metz, pour participer hier à un meeting à l'invitation de la branche lorraine de l'Union des démocrates turcs européens (UETD), qui organise des meetings électoraux pour le parti AKP du président Erdogan. Le meeting devait débuter à 14h00 locales (13h00 GMT). Le ministre turc devait également participer hier à un rassemblement à Zurich mais la rencontre a été annulée à la suite du refus de l'hôtel où elle devait se tenir selon la Radio-télévision suisse (RTS). M. Cavusoglu avait défilé samedi matin les avertissements néerlandais en maintenant sa visite et en menaçant de «lourdes sanctions» s'il ne pou-

vait venir. La Haye a alors interdit à son avion d'atterrir, suscitant la colère du président Erdogan qui a évoqué des «vestiges du nazisme», des propos qualifiés de «fous» et «déplacés» par le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte. Ankara a ensuite bouclé l'ambassade et le consulat néerlandais, ainsi que les résidences du chargé d'affaires de l'ambassade et du consul, pour «raisons de sécurité». Un millier de manifestants se sont rassemblés devant le consulat des Pays-Bas à Istanbul en criant des slogans pro-Erdogan tandis que d'autres manifestants jetaient des œufs et des oranges sur l'ambassade néerlandaise à Ankara. Le ministère turc des Affaires étrangères a convoqué samedi le chargé d'affaires néerlandais à Ankara et lui a signifié que la Turquie «ne souhaite pas que l'ambassadeur néerlandais, actuellement hors du pays, revienne au travail avant quelque temps». La crise entre les Pays-Bas et la Turquie survient à quelques jours du scrutin législatif néerlandais mercredi, au terme d'une campagne où l'islam a été un thème majeur. Le parti du député anti-islam Geert Wilders est donné en deuxième place par les derniers sondages.

La campagne pro-Erdogan en Europe a également provoqué des tensions avec l'Allemagne, plusieurs villes allemandes ayant annulé des rassemblements pro-Erdogan.



Points chauds

Accusations

Par Fouzia Mahmoudi

La campagne des présidentielles françaises à laquelle nous assistons depuis quelques mois est des plus insolites. Très peu d'invectives entre candidats, par contre des révélations médiatiques qui se suivent à un rythme soutenu et qui visent surtout, il est vrai, le candidat de droite, qui crie au complot et à la machination politique et judiciaire. Les Français savent ainsi désormais tout des emplois, présumés, de son épouse et de deux de ses enfants ainsi que de sa très lucrative société de conseils. Toutefois, chaque semaine apporte désormais une nouvelle information concernant la fortune de Fillon et surtout de sa provenance fait son apparition dans les médias. Cette semaine, *Le Journal du Dimanche* d'hier affirme que François Fillon s'est fait offrir pour plusieurs milliers d'euros de costumes, dont une partie aurait été réglée en liquide. Selon le journal, un mécène a signé le 20 février un chèque de 13 000 euros pour le règlement de deux costumes achetés chez Arnys, un tailleur parisien des quartiers chics. «J'ai payé à la demande de François Fillon», a affirmé cet «ami généreux» au JDD. Des accusations s'inscrivent dans une «campagne de caniveau», selon son porte-parole Luc Chatel. L'hebdomadaire assure avoir obtenu confirmation de l'entourage du candidat de la droite à la présidentielle, pour qui «il est exact qu'un de ses amis lui a offert des costumes en février», mais «ça n'a rien de répréhensible». À cela s'ajouteraient, selon l'hebdomadaire, près de 35 500 euros «réglés en liquide» chez ce tailleur, pour un montant de près de 48 500 euros au total depuis 2012. Sur ce point, l'entourage de François Fillon sollicité par le JDD a jugé «totalement extravagant» d'affirmer que «certains costumes auraient été payés en espèces». «Aucune maison sérieuse n'accepte des paiements en espèces pour de tels montants», selon ses propos rapportés par l'hebdomadaire. «Ça devient insupportable», a pour sa part réagi le porte-parole du candidat. «On va continuer jusqu'ou ? On va vérifier si sa grand-mère n'avait pas un emprunt russe et s'il l'a bien déclaré dans sa déclaration de patrimoine ?», a-t-il ajouté, s'indignant de voir que François Fillon, «depuis presque deux mois, est passé au scanner tous les jours». Le candidat de la droite à la présidentielle est convoqué mercredi par les juges d'instruction en vue d'une possible mise en examen dans l'enquête sur les emplois fictifs présumés de son épouse et de deux de ses enfants, dont la révélation fin janvier a plombé sa campagne. Sollicité par l'AFP sur le fait de savoir si l'enquête des juges portait aussi sur les dons de costumes au candidat Fillon, le Parquet national financier (PNF) n'a pas fait de commentaire. Reste à savoir surtout, si Chatel et le reste de l'équipe de Fillon arriveront à gérer une mise en examen de leur candidat si de simples révélations sur les habitudes, extravagantes, vestimentaires de Fillon provoquent autant de réactions. Mais à n'en pas douter, tout le monde dans le QG de campagne des Républicains est sur les dents et attend avec anxiété et impatience la décision des juges.

F. M.

Irak

Un tiers de Mossoul-Ouest repris aux jihadistes de l'EI

Les forces irakiennes ont repris plus d'un tiers de la partie ouest de Mossoul aux jihadistes du groupe État islamique (EI) depuis le lancement de leur vaste offensive mi-février, selon un haut responsable militaire.

«Plus d'un tiers de la rive droite (ouest) se trouve sous le contrôle de nos unités», a affirmé hier à l'AFP le général Maan al-Saadi, des forces d'élite du contre-terrorisme (CTS). Mais si la résistance jihadiste faiblit, les responsables militaires préviennent que des combats acharnés sont encore à venir pour reconquérir la totalité de la deuxième ville d'Irak. «Nous combattons un ennemi aux méthodes irrégulières, qui se cache au milieu des citoyens et utilise des engins explosifs, des snipers et des kamikazes. Or l'opération vise justement à préserver la vie des citoyens», a expliqué à l'AFP le général Yahya Rasool, porte-parole du commandement des opérations conjointes. Cette résistance devrait être particulièrement forte dans la vieille ville, un quartier aux rues étroites où des centaines de

milliers de civils sont toujours pris au piège. Des unités d'intervention rapide et la police fédérale attaquaient hier la zone de Bab al-Toub, près de la vieille ville, tandis que les CTS combattaient dans les quartiers al-Jadida and Al-Aghawat. Ces forces progressent à partir du sud et ont repris plusieurs quartiers à l'EI depuis le lancement, le 19 février, de leur opération d'envergure pour reprendre la partie ouest. Mais cette progression demeure laborieuse. Car «nous ne pouvons pas laisser des poches (de jihadistes) derrière nous. Il nous faut donc prendre le contrôle des zones, traquer les jihadistes, désamorcer (les bombes), contrôler les citoyens présents avant de poursuivre notre progression», explique le général Saadi. L'offensive sur Mossoul-Ouest est la seconde grande phase de l'opération lancée le 17 octobre par les forces irakiennes. Appuyées par la coalition internationale sous commandement américain, celles-ci avaient annoncé fin janvier la «libération» de la partie orientale. Mossoul

avait été conquise en juin 2014 par le groupe ultraradical sunnite au cours d'une offensive éclair qui lui avait permis de s'emparer de vastes pans du territoire irakien à l'ouest et au nord de Bagdad. Engagées dans l'offensive antijihadiste à l'ouest de Mossoul, des membres des Hachd al-Chaab, des forces paramilitaires irakiennes dominées par des milices chiites, ont annoncé samedi avoir découvert un charnier dans la prison de Badouch, près de Mossoul. La fosse commune, contenant les corps de centaines de personnes exécutées par l'EI, s'ajoute à plusieurs autres déjà découvertes par les forces irakiennes ces derniers mois. En Syrie voisine, où l'EI est également sur le recul, la vieille ville de Damas a été frappée samedi par un double attentat meurtrier qui n'avait pas été revendiqué hier à la mi-journée. Hier, l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a fait état d'un nouveau bilan de 74 tués, dont 43 pèlerins chiites irakiens, au moins huit enfants, 11 civils syriens et 20 combattants syriens prorégime.



Exposition

L'artiste «Sneak» dévoile sa première installation à Alger

■ Une installation alliant art pictural, graphisme, street art, calligraphie et musique sur des thèmes communs à l'Egypte ancienne et l'art urbain a été inaugurée, samedi à Alger, par le plasticien et graphiste «Sneak».

Par Adéla S.

Intitulée «Sneacatacombes», cette exposition inaugurée au café littéraire «Le sous-marin», plonge le visiteur dans l'Egypte ancienne grâce aux aménagements opérés par l'artiste qui a tapissé la galerie de sable, de bougies et de pierres brutes évoquant des monuments funéraires.

Dans cette partie de la galerie, «Sneak», Amine Aitouche de son vrai nom, propose aux visiteurs une dizaine d'œuvres composées d'un fond de couleur bleu, vert ou jaune, symbolisant les périodes de fluctuations du Nil sur lesquels l'artiste superpose des tags, des éléments de graphisme, ou des symboles de l'Egypte ancienne comme les divinités ou des hiéroglyphes.

Pour ces éléments d'ornement, l'artiste a effectué une recherche approfondie sur l'Egypte ancienne, un sujet qui le passionne, et a choisi la texture dorée, symbole du «*raffinement absolu*», et où se mêle calligraphie arabe et hiéroglyphes, explique-t-il.

Outre ces toiles, inspirées d'un «*environnement où l'art était*



pratiqué par une élite à l'occasion des rituels pour accompagner les morts dans l'au-delà», l'artiste a également tenu à rendre hommage à l'ouvrier-artisan en reconstituant, de manière décalée, une momie accompa-

gnée d'outils de construction et de bombes aérosol.

Evoluant dans l'art urbain, Amine Aitouche a conçu ses travaux en privilégiant le «*rapport de l'humain au temps et à l'espace*» dans l'ancienne Egypte avec

«*volonté (la sienne) de bouleverser les règles conventionnelles*» d'une galerie d'exposition, en optant notamment pour l'utilisation des lumières et une disposition atypique des œuvres.

Accompagné de plusieurs

rappeurs et chanteurs hip-hop dont «Qâa El Bir», «Icosium», «Urban Salam» ou encore «Genoxy», l'artiste a investi à sa manière la petite salle de concert du «Sous-marin» en détournant des objets du quotidien (télévision, radiateurs, canapés et autres briques) transformés en autant d'objets décoratifs et de sièges pour les visiteurs.

Plusieurs petites fresques murales composées de calligraphies dorées sur fond noir ont également été réalisées sur place en présence de nombreux visiteurs, peu habitués à suivre de telles démarches dans la conception artistique.

Artiste urbain depuis l'âge de 13 ans, Amine Aitouche est diplômé de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger. Il a participé à plusieurs expositions collectives à Alger et pris part à plusieurs événements internationaux en France et en Espagne, en particulier.

«Sneacatacombes», première exposition individuelle de «Sneak» en Algérie se poursuit jusqu'au 18 mars.

A. S./APS

Théâtre régional de Constantine

Présentation demain de la générale du monologue «Khedimkom Saber»

La générale du monologue «Khedimkom Saber» (votre serviteur Saber), de l'artiste Saber Ayeche, sera présentée mardi sur les planches du théâtre régional de Constantine (TRC), à l'occasion de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, a-t-on appris, samedi, auprès du

concepteur du monologue, Karim Boudechiche.

«Khedimkom Saber» est une production du TRC en collaboration avec l'association du théâtre communal de la localité de Hamma-Bouziane, a précisé à l'APS M. Boudechiche, soulignant que cette collaboration reflète la stratégie du TRC por-

tant encouragement de la créativité artistique des jeunes associations théâtrales des communes de la wilaya.

Adapté du roman de l'écrivain-journaliste turc, Aziz Nesin, le monologue de 50 mn aborde, avec humour et dans une fresque hilarante pleine de délicieuses métaphores, l'histoire

d'un homme arrogant épris d'une femme d'une famille bourgeoise, et qui éprouve du mal à s'adapter à un environnement nouveau pour lui.

Le choix du comédien Saber Ayeche, un artiste aux besoins spécifiques, était «*délibéré*» et dicté par la vision de donner à cet artiste «*une opportunité pour*

démontrer l'étendue de son talent d'humoriste dans une expérience artistique professionnelle», a détaillé le concepteur du monologue, soutenant qu'il était temps de dépasser le regard de pitié que portent souvent «*les valides*» sur les personnes handicapées et d'offrir à cette catégorie d'artistes «*un espace d'expression*».

Il est à signaler que le jeune artiste constantinois, Saber Ayeche, a participé à plusieurs œuvres théâtrales, dont le monologue «El Assas», où il a incarné le rôle d'un agent de sécurité abordant avec talent, entrain et beaucoup d'humour, et sans le moindre complexe, le vécu souvent difficile des personnes souffrant d'un handicap.

Yanis F.

Hommage

«Le théâtre chez Alloula n'était pas qu'un simple spectacle...»

Les participants à une journée d'étude sur le défunt dramaturge Abdelkader Alloula, clôturée samedi dans la ville des Issers (Boumerdès), se sont accordés sur le fait que le théâtre chez Alloula n'était pas qu'un simple spectacle et une profession, mais allait bien au-delà en représentant une vision du monde et une prise de position réelle.

«Alloula était une véritable institution d'idées sur la société, un militant engagé et un réformateur social», ont ajouté les intervenants à cette rencontre, ayant vu la participation de nombreux écrivains et critiques du 4^e art.

Dans sa communication intitulée «Abdelkader Alloula : l'homme, le parcours, le projet», le chercheur universitaire et dramaturge marocain Berached Abdelkrim a estimé que l'expérience d'Alloula dans le théâtre traditionnel dit «Al Halka», inspiré de son legs culturel, vise l'ancrage de «*nouvelles valeurs, dans un pays nouvellement indépendant et vivant une étape transitoire*».

Il a par ailleurs souligné que «Alloula était très conscient de l'importance de la mission du théâtre», c'est pourquoi il s'est «*attelé à fonder le théâtre de la Halka*», a-t-il poursuivi, en partant du «*principe que chaque époque, chaque lieu et chaque humain ont leur théâtre qui diffère des autres*», expliquant par là l'«*action d'Alloula contre tous les stéréotypes théâtraux étrangers*».

A leur tour, l'universitaire Abdelkrim Bengherbi de Mostaganem, et le journaliste algérien Hmida Ayachi ont soutenu que le défunt «Alloula était convaincu de la mission du théâtre, en tant que service public destiné à consacrer une autre forme sociale, sur la base de nouvelles idées et principes».

Pour l'universitaire Abdelkrim Bengherbi, «Alloula a pu surtout se libérer des jeux stéréotypés, dont particulièrement le modèle italien très répandu en Europe et dans le tiers monde», et ce, en adoptant un «*théâtre du vécu*», qui a consacré le théâtre de la Halka. «*Un théâtre (Halka) qui va vers les gens et en fait un partenaire, dans une sorte*

de bain de foule personifié par le «Hakaouati», dans une scène sans décor ni fioriture», a-t-il affirmé.

La manifestation, ouverte vendredi à la salle des expositions de la ville des Issers (ex-salle Afrique), a été inaugurée par la présentation de nombreuses pièces théâtrales.

La journée de samedi a englobé l'animation de communications par l'universitaire Abdelkrim Bengherbi de Mostaganem, et le chercheur universitaire et dramaturge marocain Berached Abdelkrim, outre la projection de documentaires sur le défunt Alloula et son œuvre, réalisés par l'homme de théâtre Ali Aissaoui, en plus d'un film vidéo sur la pièce «El-Aaleg» (Les Sangsues), écrite et mise en scène par Alloula lui-même.

La manifestation a été organisée par la coopérative théâtrale Cirta, en collaboration avec la direction de la culture, l'Office national de culture et d'information et l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins.

Racim C.

Agend'art

Palais des raïs, Bastion 23
(Bab El-Oued, Alger)
Jusqu'au 16 mars :

Exposition de peinture de l'artiste Karim Beladilla.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Mardi 31 mars :

Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.



Coup-franc direct

Suspense garanti

Par Mahfoud M.

Jusqu'à hier, dernier jour du dépôt de candidatures pour le poste de président de la FAF, personne n'a déposé ce fameux dossier lui permettant d'être en course pour succéder à Raouraoua qui avait déclaré à ses proches qu'il se retirait. Certes, on parlait de Kerbadj et Zetchi qui envisageaient de le faire juste avant la fermeture des délais à 17h, mais on est toujours en attente. La question qui se pose pour les férus de la balle ronde nationale, c'est pourquoi tout ce suspense et pourquoi attendre le dernier délai pour déposer sa candidature alors qu'ils pouvaient bien le faire ? A ce point donc le poste de président de la FAF fait peur aux membres de la famille du football, ou est-ce juste une stratégie, surtout à l'égard du président sortant, Raouraoua, qui n'a pas été clair dès le début. Certains ont, en effet, déclaré qu'ils ne se présenteraient que si ce dernier indiquait clairement qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession, ne souhaitant donc pas continuer à exercer ses fonctions. C'est ainsi un deal qui aurait été conclu entre Raouraoua et ses membres qui auront ensuite le terrain déblayé, même si personne n'est sûr pour qui penchera la balance lors de l'AG électorale, étant donné qu'on parle d'une candidature qui serait soutenue par le président de la FAF et une autre par une autre partie qui ne se dévoile pas jusqu'à présent.

M. M.

MC Alger Fin de saison pour Azzi ?

LE DÉFENSEUR du MC Alger, Ayoub Azzi, qui figurait sur la liste élargie de la sélection algérienne avant la CAN-2017 au Gabon, devrait voir son absence se prolonger jusqu'à la fin de saison, a appris l'APS samedi auprès du club de Ligue 1 de football. Blessé le 12 février passé lors du match en déplacement contre Bechem United (Ghana) au tour préliminaire aller de la Coupe de la Confédération africaine, Azzi s'est rendu dernièrement en France pour des examens approfondis ayant montré que sa blessure est plus compliquée que prévu, précise la même

source. Coup dur pour le «Doyen», regrette son entraîneur Kamel Moussa, qui misait énormément sur le natif de Ouargla en vue de la suite de l'exercice, car son équipe court trois lièvres : le Championnat et la Coupe d'Algérie, ainsi que la Coupe de la Confédération. Le Mouloudia d'Alger a battu le FC Renaissance de la RD Congo (2-0), vendredi soir au stade du 5-Juillet, en seizièmes de finale aller de la Coupe de la Confédération. L'équipe, troisième en championnat avec trois matchs en moins, affrontera la JS Kabylie en quarts de finale de la Coupe d'Algérie.

Championnat d'Algérie individuel de judo (seniors)

Le GSP écrase la concurrence

LES JUDOKAS du GS Pétroliers ont dominé les épreuves du Championnat d'Algérie individuel (seniors), clôturées samedi à la salle omnisports de Chéragha (Alger), en s'adjugeant un total de 8 médailles d'or (5 pour les dames et 3 pour les messieurs). La troisième et dernière journée de compétition, marquée par le déroulement des finales de la catégorie «reine», l'Open, a vu la consécration de l'infatigable Sonia Asselah (GS Pétroliers) chez les dames et Mohamed Lili (Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires, CRPEM) chez les messieurs. Asselah qui s'est imposée par ippon en moins d'une minute devant Sarah Kerjadj (DS Baba Hassen), s'of-

frant un deuxième titre national après celui de la catégorie des +78 kg, s'est réjouie de son parcours lors de ce championnat d'Algérie. «Je suis très contente d'avoir réalisé le double. Maintenant cap sur la préparation du championnat d'Afrique, où j'espère décrocher une médaille d'or», a déclaré Asselah. L'entraîneur des «Pétroliers», Salima Souakri, a salué la «performance» de ses athlètes qui ont réussi à s'adjuger 5 médailles d'or sur les 8 mises en jeu. «C'est une grande satisfaction, mes filles ont confirmé encore une fois leur domination sur le judo féminin. Ces résultats sont le fruit de beaucoup de travail et de la stabilité du staff technique», a estimé Souakri.

Fédération algérienne des arts martiaux

Le président Tazibt réélu

DJAMEL TAZIBT a été réélu à la présidence de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM) pour le mandat quadriennal 2017-2020, samedi lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) organisée au Centre de conférences du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Tazibt, seul candidat en course, a recolté 30 voix contre deux bulletins nuls, sachant que l'AGE s'est déroulée en présence de

32 membres sur les 47 composant l'Assemblée générale de la FAAM. Il a été également procédé à l'élection de neuf membres qui vont composer le bureau fédéral de la FAAM pour 2017-2020 et de huit suppléants. Après sa réélection, Djamel Tazibt a présenté à la presse les grandes lignes de son programme d'action qui portera surtout sur la «consolidation des acquis du précédent mandat».

Ligue des champions africaine / USM Alger - RC Kadiogo

L'USMA a fait l'essentiel

■ L'USM Alger a fait l'essentiel en remportant son match aller des 16^{es} de finale de la Ligue des champions, avant-hier soir au stade de Bologhine face à la formation du RC Kadiogo de la RD Congo sur le score de (2/0).

Les Rouge et Noir ont pris option avant le match retour



Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir qui avaient trouvé de grandes difficultés en tout début de rencontre ont quand même pu revenir en force en seconde période, ce qui leur permettra de l'emporter sur un score assez sécurisant avant la manche retour. Il faut dire que les changements du coach belge de l'USMA, Paul Put, étaient pour beaucoup dans ce succès, puisque les deux buts qui ont offert la victoire aux Rouge et Noir dans ce 16^e de finale «aller» de la Ligue des champions africaine de football ont été inscrits par des joueurs incorporés en cours de jeu. Oussama Darfalou et Amir Sayoud ont en effet démarré cette rencontre sur le banc et n'ont fait leur entrée en jeu qu'en toute fin de rencontre, mais le court laps de temps qu'ils ont passé sur le terrain leur a été suf-

fisant pour faire la différence. Incorporé à la 68^e minute, en remplacement de l'Ivoirien Ghislain Guessan, l'international Oussama Darfalou a ouvert le score pour les vices-champions d'Afrique 2015 d'un tir à bout portant (71'). Un quart d'heure plus tard, c'était au tour d'Amir Sayoud, qui avait remplacé Faouzi Bourenane à l'heure de jeu, de doubler la mise d'un tir puissant, après une belle passe en retrait du virevoltant Abderrahmane Meziane (85'). Le score aurait pu être plus avantageux pour les Usmistes et bien avant l'entrée en jeu de Darfalou et Sayoud, car leurs coéquipiers s'étaient procurés plusieurs occasions nettes de scorer, dès l'entame de la rencontre. Carlous Andia avait allumé la première mèche après seulement cinquante secondes de jeu, avant de revenir à la charge un peu plus tard pour se procurer deux

nouvelles occasions (7^e et 27'), tout aussi franches que la première. Guessan s'était également procuré un grand nombre d'occasions avant de céder sa place à Darfalou, dont les meilleures ont probablement été celles de la 11', 17' et 40' minutes. Les défenseurs Farouk Chafai et Mohamed Benyahia avaient réussi, eux aussi, à se procurer quelques belles occasions, notamment sur les balles arrêtées, mais sans pouvoir les concrétiser. Il a donc fallu attendre l'entrée en jeu de Darfalou et Sayoud pour voir les champions d'Algérie en titre l'emporter (2-0) et prendre une certaine option avant le match «retour», prévu dans l'après-midi du 18 mars courant à Ouagadougou. Côté RC Kadiogo, le plus gros du travail s'est fait en défense, faisant que les occasions de but étaient assez rares. M. M.

Coupe de la Confédération (16^e de finale aller)

La JSK arrache le nul face à l'Etoile du Congo

Le représentant algérien, la JS Kabylie, a arraché le nul (0-0) devant son homologue congolais, l'Etoile du Congo, en match aller des 16^{es} de finale de la coupe de la Confédération africaine de football, disputé samedi au stade Alphonse-Massamba-Debat de Brazzaville. Le gardien de but de la JSK, Malik Asselah, a réussi l'exploit de stopper un penalty accordé à

l'équipe adverse à la 53^e minute. Le match retour aura lieu le 18 mars (18h00) au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou, sous la direction de l'arbitre égyptien, Mohamed Abdelmonem Al-Hanafy, assisté de Mahmoud Kamel Abouelregal et Ahmed Hossam Eldine. Dans cette même compétition, le second représentant algérien le MC Alger s'était imposé, vendredi

soir au stade 5-Juillet face, au FC Renaissance de RD Congo sur le score de 2 à 0. Le match retour aura lieu vendredi prochain au stade des Martyrs de Kinshasa à partir de 15h30 locales et algériennes. La rencontre sera dirigée par Idriss Mohamed Osmane (Erythrée) assisté de ses deux compatriotes, Michael Habte Bereket et Berthe Tesfagiorgis.

Ligue 1 Mobilis (23^e journée)

Le NAHD sur le podium, l'USMBA et l'USMH accrochés

Le Nasr Hussein-Dey a remporté un succès très important pour la suite de la compétition face au MCO sur le score de

(1/0) au stade du 20-Août, pour le compte de la 23^e journée de la Ligue 1 Mobilis. Ce résultat lui permet de prendre la 3^e place en compagnie de l'USMA et du MCA avec le même nombre de points, soit 35. Les Sang et Or reviennent donc en force après un début de championnat assez difficile, alors que les Oranais ne savent plus gagner et souffrent depuis l'entame de la seconde partie du championnat. De son côté, l'UM Bel-Abbès a été tenu en échec à domicile par le CR Belouizdad lors du match qui

s'est joué au stade du 24-Février de Sidi Bel-Abbès. Les gars de la Mekerra souffrent le martyr, eux qui étaient pourtant sur une belle lancée, alors que les Algérois se reprennent quelque peu après la dernière défaite à Constantine. L'USM El Harrach a fait, elle, du surplace en se faisant accrocher dans son ancre du stade du 1^{er} Novembre d'El Harrach par la JS Saoura sur un score nul (0/0). Les Banlieusards sont dans une situation difficile depuis quelque peu et ont du mal à reproduire leur beau football. R. S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Echanges culinaires entre chef algériens et français

Opération Goût de France en Algérie

L'OPÉRATION Goût de France/Good France célèbre chaque année, aux quatre coins du monde, la gastronomie française en rassemblant autour d'un dîner, le 21 mars, jour coïncidant avec l'avènement du printemps, plus de 2 000 chefs sur les 5 continents. Dans chaque restaurant participant, l'événement rendra un hommage à l'excellence de la cuisine française, à sa capacité d'innovation et aux valeurs qu'elle véhicule. Inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, la cuisine française se veut également un pont de dialogue entre les cultures. En Algérie, de nombreux chefs français et algériens seront aux fourneaux le 21 mars, dans tout le pays, pour préparer des recettes qui mêleront traditions françaises et saveurs algériennes. L'objectif et l'intérêt majeur de cette manifestation socioculturelle liant les deux pays est à la fois la promotion du patrimoine culinaire français dans le pays, comme il est question aussi de la formation et transmission des savoir-faire français aux chefs algériens. Des chefs sélectionnés de manière très rigoureuse et qui se sont distingués avec excellence, que ce soit en Algérie comme en France, lors de la précédente opération au cours de laquelle ils ont bénéficié d'une formation de haut niveau dans le domaine. A Alger, Oran, Constantine Tlemcen, Tizi-ouzou ...etc., des plats français seront ainsi élaborés par des chefs algériens et français. La particularité de ces menus sera la touche algérienne apportée aux recettes françaises. Des plats dont les ingrédients sont typiquement issus des produits

du terroir. Un détail qui intéresse en particulier les grands chefs français. A ce propos, les bonnes relations bilatérales entre l'Algérie et la France en sont un exemple parfait. Ainsi, cet événement culinaire relèvera d'une atmosphère particulière, selon Bernard Emié, ambassadeur de France en Algérie. Animant une conférence de presse, hier à la résidence de l'ambassade de France à Alger, ce dernier a tenu à honorer plusieurs chefs étoilés algériens et français participant à l'opération. Il n'a pas manqué, à l'occasion, de mettre en exergue la spécificité des liens unissant les deux pays. «Les cuisines française et algérienne s'entrechoquent, s'entremêlent et se font mariage. Le couscous est devenu depuis longtemps un plat national en France. Je tiens à dire que la cuisine algérienne est d'une richesse sans limites», a-t-il déclaré. «Au vu du nombre important de chefs français exerçant en Algérie, il y a un véritable échange et une coopération étroite entre les deux pays», a-t-il ajouté. S'agissant également d'une manifestation culturelle, l'Institut français d'Algérie et le Collège de France se sont associés pour proposer des conférences gastronomiques, des ateliers pratiques ainsi que des rencontres des chefs avec le grand public. Il est à noter qu'un concours par internet est lancé aussi dans le cadre de l'événement pour toute personne intéressée d'inventer des plats franco-algériens. Les lauréats seront invités à un dîner de haute gastronomie le 21 mars, jour même de l'opération Goût de France.

Yacine Djadel

Salon du livre de Djanet

Plus de 4 500 titres exposés

PLUS de 4 500 titres dans différents domaines culturels et scientifiques sont exposés à la 10^e édition du Salon du livre de Djanet, organisée à compter d'hier dimanche à l'initiative de la Direction de la culture. Placée sous le signe de «Le livre, une mémoire qui ne vieillit pas», cette manifestation culturelle, à laquelle prennent part six maisons d'édition pour présenter plus de 6 000 ouvrages, dans divers domaines de la science et du savoir, s'étalera sur 17 jours, selon les organisateurs. Présidée par le wali délégué de Djanet, Mohamed Saïd Bengamou, la cérémonie d'ouverture de cette exposition, qu'abrite la bibliothèque communale située au centre-ville de Djanet, a connu un vif engouement des visiteurs dès son ouverture. Englobant aussi de nombreux ateliers (dessin, écriture et lecture) destinés aux enfants, ce rendez-vous culturel, dont la période d'ouverture est répartie en deux temps (matinée et après-midi), pour faire profiter l'ensemble des catégories

sociales, permettra au grand public de découvrir de nouvelles parutions de livres et contribuera à ancrer des habitudes de lecture, chez les nouvelles générations notamment, selon les organisateurs.

Yanis H.

Football / Serie A italienne

Naples ne devrait plus bloquer Ghoulam

LE CLUB de Serie A italienne, SSC Napoli, ne devrait plus s'opposer au départ de son défenseur international algérien, Faouzi Ghoulam, après avoir trouvé un substitut pour pallier son possible transfert au Paris Saint-Germain, a rapporté dimanche la presse locale. «Naples s'est opposé longtemps au départ de son latéral gauche, Faouzi Ghoulam, car ne disposant pas d'une bonne doublure pour le remplacer. Mais ses récentes négociations avec le Lisboète du Benfica, Alex

Forte hausse des prix de l'ail



Loumis

Djalou@hotmail.com

Sud du pays

Treize contrebandiers arrêtés

■ Treize contrebandiers ont été arrêtés samedi dans le sud du pays par des détachements de l'Armée nationale populaire, qui ont saisi des véhicules, des denrées alimentaires et d'autres objets, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Slim O.

«DANS le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté, le 11 mars 2017 à El Oued, Bordj Badji Mokhtar et In Guezam, treize contrebandiers et saisi trois véhicules tout-terrain, un camion, 5,5 quintaux de denrées alimentaires, 23

groupes électrogènes, 24 matras piqueurs et 6192 unités de différentes boissons», précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des détachements de l'ANP, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières «ont intercepté dans des opérations distinctes menées à Tlemcen, Constantine et Bordj

Badji Mokhtar, 28 immigrants clandestins de différentes nationalités de pays africains». Dans le même contexte, des unités des gardes-côtes «ont déjoué à Mostaganem une tentative d'émigration clandestine de 4 personnes, à bord d'une embarcation de construction artisanale», souligne le MDN.

S. O./APS

Nouakchott

Préparatifs d'une expo-vente des produits algériens

LES PRÉPARATIFS pour l'organisation d'une Expo-vente de produits algériens, prévue du 20 au 30 avril prochain à Nouakchott (Mauritanie), ont été lancés en coordination entre la Société algérienne des foires et expositions (Safex) et les parties

mauritaniennes en vue de garantir les meilleures conditions à la réussite de cet événement économique. Le responsable du département des expositions à l'étranger à la Safex, Biyata Fethallah, a effectué une visite à Nouakchott au cours de laquelle il a eu des contacts avec le ministère mauritanien du Commerce et des Douanes et les parties concernées par l'organisation de cette manifestation en vue de réunir les informations nécessaires pour garantir la réussite de cette manifestation. Les rencontres entre le représentant de la Safex et des responsables mauritaniens représentant plusieurs secteurs ont permis de passer en revue les préparatifs et les dispositifs liés à l'organisation du plan de commercialisation et d'information de l'exposition. Dans une déclaration à l'APS à l'issue de sa visite, M. Biyata a affirmé avoir reçu toutes les facilitations de la part des autorités maurita-

niennes, se disant «satisfait des résultats de cette mission». Plusieurs entreprises algériennes du secteur public et privé, spécialisées dans l'industrie, l'agroalimentaire, le médical et paramédical, le tourisme et l'artisanat, prennent part à cette manifestation qui durera 10 jours. Organisé au complexe olympique de Nouakchott sur une superficie de 1000 m², l'exposition a pour objectif de faire découvrir les produits algériens qui connaissent une forte demande en Mauritanie, et à encourager l'exportation conformément à la démarche du gouvernement qui consiste à orienter l'exportation vers les marchés africains. L'exposition sera composée de deux parties, l'une dédiée à la vente des produits algériens et l'autre à l'organisation de rencontres entre les opérateurs économiques et investisseurs algériens et leurs homologues mauritaniens.

Adel G.